



Conseils de villages (Sprimont 1 et 2) Mouvement Citoyen de Sprimont.

S'INDIGNER
RÊVER
S'ENGAGER
VERS
UNE DÉMOCRATIE-
CONSTRUCTION

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ainsi que nous l'avons mentionné dans l'invitation distribuée par le Mouvement Citoyen (porte-à-porte auprès des villageois), le but des conseils de villages est de permettre à chaque Sprimontois.e. de faire part de ses souhaits, demandes, propositions en vue d'améliorer la qualité de vie dans le village, que ce soit à titre collectif ou personnel. Le Conseil de Village est un processus que le Mouvement Citoyen voudrait voir se généraliser afin que chaque villageois puisse donner son avis pour finalement **participer aux décisions politiques qui le concernent**. Cette gestion participative pourrait se mettre en place, si le Mouvement Citoyen fait partie de la majorité après les élections de 2024.

Les villageois de Sprimont qui ont répondu à notre invitation ont mené un débat serein, bienveillant et constructif. Plusieurs thématiques ont été abordées à propos desquelles nous avons interrogé le Collège Communal; vous trouverez ci-dessous les réponses qui nous ont été officiellement et littéralement données. Le Mouvement Citoyen déplore toutefois le ton quelque peu méprisant de certaines réponses qui laisse peu de place à l'information à laquelle a droit le citoyen. Afin de ne pas trahir les intentions du Collège, chaque question, même celles pour lesquelles le MCS connaît les réponses, sont posées au Collège Communal. Dans la mesure de ses modestes moyens (puisqu'il siège dans l'opposition), le Mouvement Citoyen a pris en charge, une série d'actions visant à répondre aux demandes qui ont été exprimées lors de ces Conseils de Villages.

Bonne lecture !

Urbanisme et aménagement du territoire

1. Les citoyens sont demandeurs de mise en place de parcs à chiens dans le parc communal de manière à pouvoir y lâcher les chiens.

Question au collège : Est-il envisageable d'établir un parc à chiens dans le parc communal ? ou ailleurs ? Que pouvez-vous proposer ?

Réponse du Collège : Il n'est pas prévu de délimiter un emplacement dans le parc communal pour y réaliser un parc à chien. De plus le parc communal n'est pas adapté à ce type d'aménagement vu le public et les activités qui y ont lieu.

Proposition du MCS : Le MCS est prêt à soutenir et étudier toute initiative allant dans ce sens, à soumettre le projet à un conseil participatif formé notamment de citoyens intéressés par le sujet, riverains, en collaboration avec des experts (comportementalistes canins ... etc ...) et techniciens (Matériaux à utiliser ...).

2. Les citoyens constatent que le parking du Tultay manque d'entretien.

Question au Collège : Y-a-t-il un agenda d'entretien établi pour les parkings de notre Commune ?

Réponse du Collège : Oui, de plus les différents parkings sont régulièrement remis en état.

Observation du MCS : 1 fois par an, après le grand feu, une remise en état est planifiée.

3. Les citoyens font remarquer l'absence d'éco-village et d'habitat léger accessible aux personnes à faibles revenus.

Question au Collège :

Le Collège est-il sensible à cette problématique du logement pour les personnes à faible revenu mais ne dépendant pas des aides sociales ?

Réponse du Collège : oui. **Que compte faire le Collège ?** Cela se fait et est prévu dans le Val d'Adzeux (anciennement le parc résidentiel du Domaine des Hautes Fagnes Relax à Adzeux) à la suite de sa reconversion en zone d'Habitat vert.

Le MCS s'engage à organiser une réflexion sur les habitations légères, dans le cadre de l'urbanisation de la commune.

Cette question a déjà été abordée lors des « tables rondes » ouvertes à tous, réunissant les citoyens et nos experts. Cette thématique est d'autant plus d'actualité au regard de la difficulté pour les jeunes d'accéder à des logements abordables, et à la propriété.

Mobilité - sécurité routière

4. Les citoyens souhaitent qu'une correspondance de bus Sprimont-Esneux (notamment l'hôpital) soit mise en place.

*Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis !
Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer !*

Question au Collège : quelles sont vos intentions à ce propos ?

Réponse du Collège : Comme déjà expliqué à plusieurs reprises lors de séances du conseil communal, les citoyens peuvent écrire à l'administration communale et les services relayeront leurs demandes au TEC.

Le MCS envisage de mettre en place des navettes partagées, via les « taxis sociaux » tout en engageant une politique proactive vis-à-vis du TEC. Le MCS est intervenu pour que le bourgmestre soit dorénavant présent aux réunions du TEC, étant donné son absence systématique entraînant un manque de pro-activité.

Une réflexion globale sera menée par le MCS concernant les navettes avec mini-bus, dans le cadre des Conseils Participatifs réunissant les citoyens impactés par l'absence de transports publics et les experts nécessaires pour parvenir à une solution.

5. Les citoyens regrettent l'absence de navette partant des différents villages pour accéder à la ligne de bus vers Arlon

Question au Collège : Y-a-t-il une solution envisagée ?

Réponse du Collège : Ce n'est pas à l'Administration communale de palier aux manquements du TEC. Comme déjà expliqué à plusieurs reprises lors de séances du conseil communal, les citoyens peuvent écrire à l'administration communale et les services relayeront leurs demandes au TEC.

Le MCS envisage de mettre en place des navettes partagées, via les « taxis sociaux » tout en engageant une politique proactive vis-à-vis du TEC. Le MCS est intervenu pour que le bourgmestre soit dorénavant présent aux réunions du TEC.

Une réflexion globale sera menée par le MCS concernant les navettes avec mini-bus, dans le cadre des Conseils Participatifs réunissant les citoyens impactés par l'absence de transports publics et les experts nécessaires pour parvenir à une solution.

6. Les citoyens se plaignent du non respect des limitations de vitesse notamment sur rue Schindler, rue du Centre, Nationale 30, rue de Beaufays et la nationale traversant Damré

Question au Collège : Si, à Beaufays (Chaufontaine), commune voisine, les Sprimontois.es. s considèrent que des dispositions efficaces ont été prises pour réduire la vitesse, comment se fait-il que ce ne soit pas pareil à d'autres endroits de Sprimont ?

Réponse du Collège : Des radars préventifs sont régulièrement placés pour contrôler ainsi que des radars répressifs. Une partie des voiries mentionnées dépendent du Service Public de Wallonie et non de la Commune. Il a récemment été prévu en réunion de la Commission Provinciale de Sécurité Routière (CPSR), que soit placé un radar au niveau de Damré comme déjà mentionné au conseil communal. Un relevé est régulièrement réalisé par la zone Secova, présenté et analysé en réunion de CPSR (la dernière a eu lieu le 27/05) pour identifier les améliorations à apporter dans les zones les plus accidentogènes.

Ces questions ont aussi été abordées lors des tables rondes du MCS. Le MCS poursuivra sa réflexion pour envisager des solutions construites en accord avec les citoyens, dans le cadre des conseils participatifs.

7. Les citoyens estiment qu'il serait utile de mettre en évidence un indicateur du nombre d'accidents notamment rue Schindler, rue du Centre, Nationale 30, rue de Beaufays.

Question au Collège : Quelle est votre position par rapport à cette proposition ?

Réponse du Collège : Il s'agit de données confidentielles traitées par la zone de police SECOVA. Les citoyens peuvent s'adresser directement à la zone et au SPW.

Le MCS a fait la demande auprès de la zone SECOVA afin d'obtenir les statistiques. Elles seront communiquées sur la page facebook du Mouvement Citoyen, dès réception.

8. Personnes à mobilité réduite.

Question au Collège : De combien de places de parking PMR la commune dispose-t-elle sur le territoire ? Où sont-elles situées ?

Réponse du Collège : Le Collège invite le Mouvement Citoyen de Sprimont à réaliser un comptage...

Cette réponse nous surprend puisque les décisions dépendent du Conseil Communal et l'entretien est confié aux services des travaux qui doit connaître les lieux d'implantation.

9. Les citoyens souhaiteraient qu'on améliore la sécurité aux abords des écoles, notamment aux abords de l'école Emmanuel.

Question au Collège : Que proposez-vous ?

Réponse du Collège : Cela est prévu. Des marquages colorés, avec indication de la zone de 30km/h doivent être placés au sol

*Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis !
Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer !*

Une disposition en ce sens a été votée par le MCS au conseil communal de juin visant au renforcement de la visibilité des zones 30 aux abords des écoles (voiries communales) de Florzé, Fraiture, Sprimont Centre, Dolembreux, Lincé, Ecoles libres de Dolembreux, Banneux, ainsi que sous réserve d'acceptation du SPW, Ecoles communales du Hornay et de Louveigné.

11. Les citoyens souhaitent plus d'aménagements sécuritaires (trottoirs, pistes cyclables).

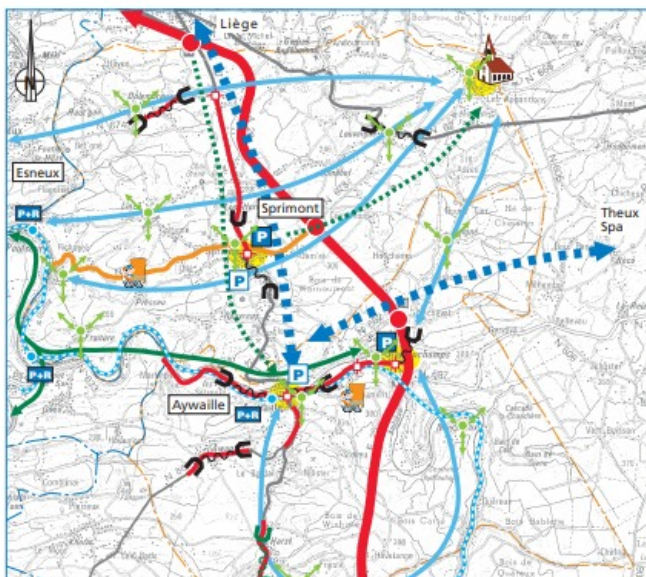
Question au Collège : Quels sont les projets actuellement en cours de réalisation ?

Réponse du Collège : Le travail est réalisé toute l'année (PIC) et de nombreux rappels sont effectués lors de réunions avec la Région.

Projet de réseau de mobilité active : le projet est consultable sous : <https://www.sprimont.be/ma-commune/services-communaux/mobilite/reseau-de-mobilite-active/reseau-de-mobilite-active>

... EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS

<p>En matière de trafic (VP-PL), il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les tronçons dangereux du réseau routier • Valoriser l'infrastructure autoroutière • Maîtriser les vitesses et le trafic de transit dans les centres villageois • Identifier et marquer les entrées de localité • Améliorer le fonctionnement des carrefours critiques • Maîtriser l'impact du charroi des poids lourds <p>Au niveau du stationnement, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le stationnement dans les centres villageois • Prévoir une gestion du stationnement lors d'événements ponctuels (marché, centre sportif, ...) • Aménager des infrastructures favorisant l'intermodalité aux gares SNCB (Parc + Rail) 	<p>Pour ce qui est des transports collectifs (TC), il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer des liaisons performantes (fréquences, temps de parcours...) avec Liège et les principaux pôles voisins (Spa, Theux, CHU, UniL, ...) • Assurer la desserte des villages et les liaisons avec la SNCB • Valoriser l'infrastructure ferroviaire, aussi bien pour la clientèle passagers que pour le charroi des carrières <p>Enfin pour les modes doux, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions locales de déplacement pour les modes doux • Aménager et jalonner l'itinéraire RAVeL le long de l'Ourthe et de l'Ambève • Aménager et jalonner des itinéraires inter-villages • Assurer des cheminements sécurisés aux écoles
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



12. Les citoyens nous signalent la disparition du tracé du passage piéton rue de Louveigné.

Question au Collège :

Pourriez-vous intervenir pour remédier à ce problème ?

Réponse collège. Il s'agit d'une voirie régionale, cela leur a déjà été rappelé à plusieurs reprises.

13. La barrière rue de la Liberté est gênante pour les usagers faibles.

Question au Collège : Envisagez-vous une modification de cette barrière ?

Réponse collège : Le passage reste possible, il n'y a donc pas de modification prévue de cet aménagement.

*Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis !
Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer !*

14. Les citoyens sont mécontents du non respect des règles de stationnement aux abords de la crèche des Marmots aux heures d'entrée et de sortie.

Question au Collège : Que proposez-vous comme solution ?

Réponse collège : Cela a déjà été demandé en 2023, un marquage est dorénavant prévu depuis une réunion de la CPSR en concertation avec la Commune et la SPW.

Des procès-verbaux ont été dressés par la zone de police pour des véhicules mal stationnés (en partie sur les trottoirs ou devant les entrées privées).

Le MCS propose une campagne de sensibilisation auprès des usagers.

15. Les citoyens sont demandeurs de dispositifs de ralentissement à l'entrée des villages

Question au Collège : Ce genre d'infrastructure peut-il être envisagé ? Y-a-t-il des projets en cours ? Dans l'affirmative, à quels endroits ?

Réponse du Collège : Il en existe déjà en fonction de l'analyse de chaque situation en accord avec la Région.

Le MCS regrette qu'une fois encore le Collège ne nous renseigne pas les endroits où des projets sont en cours.

Lors de la table ronde « sécurité routière » organisée par le Mouvement Citoyen le 6 avril dernier, un éventail des possibilités avec les avantages et inconvénients de chaque type de dispositif de ralentissement a été évoqué.

Le MCS aura à coeur de finaliser ces projets avec les riverains et des experts dans l'hypothèse où il entrera dans une majorité.

16a. Des citoyens ont le sentiment d'être traités différemment en fonction de leur statut de citoyen ou d'entrepreneur.

Question au Collège : Aviez-vous connaissance de ce malaise ? Dans l'affirmative, quelles actions envisagez-vous pour y remédier ?

Réponse du Collège : Non !

16b. Des citoyens expriment le fait qu'ils ont le sentiment de ne pas être écoutés et que les décisions qui les concernent sont prises en dépit de l'avis des citoyens.

Questions au Collège :

Qu'envisagez-vous de mettre en place pour inclure les citoyens dans les décisions politiques qui les concernent ?

Réponse du Collège : Le Collège est continuellement interpellé, en collaboration avec les services communaux, des réponses et solutions sont apportées tous les jours.

Le MCS a été créé en 2017 par des citoyens qui avaient fait **le même constat** de la difficulté d'être entendu par le Collège Communal. Ces citoyens ont donc présenté une liste aux élections de 2018 afin d'être représentés au Conseil Communal et au Conseil du CPAS, et de pouvoir interpellier en direct les membres du Collège et Conseil Communal.

Depuis lors, à chaque séance du Conseil communal, le MCS intervient pour divers citoyens de Sprimont, et relaie les différentes questions posées par les Sprimontois.es. lors des conseils de villages qui font l'objet de rapports tel que celui que vous lisez à l'instant. Le MCS souhaite cependant, aller plus avant dans la résolution des problèmes relatés par les citoyens, mais pour ce faire, il convient qu'il fasse partie de la majorité après les élections d'octobre prochain.

17. Les citoyens expriment leur souhait de voir l'enseignement s'ouvrir à d'autres pédagogies (Freinet, Montessori...), à des pratiques basées sur la collaboration, l'esprit critique de manière à former des citoyens conscients, critiques et responsables.

Question au Collège :

Seriez-vous disposés à encourager l'établissement d'une école à pédagogie alternative ? Dans l'affirmative, quel soutien pourriez-vous apporter ?

L'enseignement communal sprimontois utilise idées et diverses pratiques pédagogiques, projets, aménagements de classe, ..., afin de « sensibiliser tous les enfants » sans mettre « d'étiquette » d'une pédagogie particulière et spécifique afin de ne pas être « coincés » dans une pédagogie qui ne correspondrait pas à tous les enfants. De plus, le développement de l'esprit critique des enfants pour devenir des citoyens responsables ainsi que la collaboration font de toute façon partie du programme scolaire que les enfants suivent. Aussi bien dans les cours de français/mathématiques/éveil qui sont donnés par le titulaire de classe que dans les cours philosophiques.

Une initiative citoyenne a permis la création d'une école du dehors, qui permet à nos enfants de s'éveiller et d'apprendre autrement : voir Slow asbl. Le MCS peut vous mettre en contact et soutient ce type de projet.

Sécurité

*Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre avis !
Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer !*

Les citoyens souhaitent une présence policière dans le parc communal en soirée

Réponse du MCS : des caméras de surveillance sont installées dans le parc communal.

Les policiers ne sont pas en nombre suffisant pour pouvoir assurer un service régulier dans le parc communal.

Voici par village, pour information, le nom des agents de quartiers.

M. PIRARD	Mme STIZ	Melle MUYTERS	M. LEMAIRE	M. PAQUAY	Mme SCHILLINGS
Andoumont	Adzeux	Damré	Florzé	Chanxhe	Blindef
Betgné	Banneux	Hornay	Fraiture	Fays	Cornemont
Dolembreux		Noidré	Lillé	Lincé	Hochamps
Gomzé		Ogné	Presseux	Rivage	Louveigné
Hayen		Sprimont	Rouvreux		Stinval
Les Forges					
Sendrogne					

Pour plus de détails, il faut savoir que les inspecteurs de quartier sont identifiables sur le site

ZP.Secova@police.belgium.eu ; il suffit d'indiquer le nom de la rue et on obtient le nom du policier de quartier.

Environnement

18. Les citoyens souhaiteraient qu'à chaque naissance d'un nouveau Sprimontois, un arbre soit planté.

Question au Collège : Est-ce envisageable ? Dans l'affirmative, dans quels délais ?

Réponse du Collège : Cela existe.

Cette question est étonnante vu que c'est la pratique depuis des années.

Chaque conseiller est par ailleurs chaque fois invité à la cérémonie organisée.

19. Beaucoup de citoyens mettent en doute le respect des permis d'exploitation de certains industriels.

Question au Collège : La Commune s'assure-t-elle du respect de ces réglementations et **de quelle manière ?**

Que pouvez-vous mettre en place pour permettre aux citoyens de s'assurer que les normes, règles soient respectées par les titulaires de permis.

Réponse du Collège : La question est particulièrement vague et nécessite des précisions. Les citoyens sont invités à consulter les services avec leurs questions précises.

Le MCS informe que si quelque chose est constaté, le service environnement est compétent : Mr MAULE philippe.mau-le@sprimont.be tél : 04/382.43.00

20. Les citoyens regrettent que le nettoyage des voiries rue de Beaufays, rue du Hornay, Fond Leval soit insuffisant, tenant compte des nombreuses sorties de véhicules industriels.

Question au Collège : Qu'envisagez-vous pour améliorer cette situation ? Ne pourrait-on pas sensibiliser les industriels à mieux nettoyer leurs véhicules.

Réponse du Collège : il s'agit de voiries régionales. Il faut également noter que des travaux ont été réalisés, sur demande de la commune, rue du Tultay afin d'améliorer, en répercussion, l'état de la rue du Hornay.

Rappel régulier de la balayeuse une à deux fois par semaine.

21. Les citoyens signalent que dans le parc du Tultay, certains noyers devraient être mieux entretenus et que la récolte de noix, pour consommation personnelle, devrait être encouragée.

Question au Collège : Que pouvez-vous proposer à ce sujet ?

Réponse du Collège : le glanage est légalisé !

Information du MCS : Art. 11. (Code Rural) *Le glanage et le râtelage, dans les lieux où l'usage en est reçu, ne peuvent être pratiqués que par les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants âgés de moins de douze ans et seulement sur le territoire de leur commune, dans les champs non clos, entièrement dépouillés et vidés de leurs récoltes, et à partir du lever jusqu'au coucher du soleil.*

Le glanage ne peut se faire qu'à la main; le râtelage avec l'emploi du râteau à dents de fer est interdit.

22. Un circuit sauvage de vélo-cross a vu le jour dans le bois du Tultay.

***Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre aris !
Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer !***

Question au Collège : Y aurait-il possibilité d'encadrer cette activité de manière à la rendre agréable pour tous et d'éviter les débordements ?

Réponse du Collège : C'est en réflexion depuis un moment et prévu dans les projets du Plan Communal de Développement Rural

Le MCS dans la majorité, pour ce type de problématique mettrait en présence les différentes parties pour parvenir à un accord sur le fonctionnement, consenti par toutes les parties.

23.Des citoyens font remarquer un manque d'entretien flagrant sur la commune (routes, jardinières, parc communal, sentiers de promenade ...)

Question au Collège : Partagez-vous cette vision ? Réponse du Collège : Non

Que pourriez-vous faire pour améliorer la situation ? Réponse collège : Néant.

24.Les citoyens constatent un manque de nettoyage des canalisations, égouts, tuyaux-chantoir rue du Loup.

Question au Collège :

Y-a-t-il un calendrier d'entretien établi pour cette zone ? Réponse collège : C'est entretenu comme d'autres endroits sur la Commune.

25.Les citoyens souhaiteraient la mise en place de poubelles rue du Tige.

Question au Collège : Pouvez-vous envisager l'installation de 2 poubelles sur cette rue ?

Ces poubelles seraient accompagnées d'un panneau de prévention aux décharges de poubelles ménagères.

La commune ne pourrait-elle pas proposer une action dans ce sens (sensibilisation aux dépôts sauvages) au conseil des jeunes et/ou des enfants ?

Réponse collège : non cela entraîne, comme déjà expliqué à plusieurs reprises aux conseillers communaux lors de séance du conseil communal, d'autres dépôts. Les promeneurs ont la responsabilité de leurs déchets.

26.Si la commune met en avant l'aspect économique et historique des carrières, de très nombreux citoyens dénoncent des problèmes de fonctionnement, de bruit, de vibration, poussière, propreté liés à ces exploitations et regrettent le fait d'être mis devant le fait accompli sans aucune concertation préalable.

Question au Collège : Que comptez-vous faire pour réconcilier les riverains avec les carrières ?

Réponse collège : des comités de concertations efficaces sont déjà en place, réunissant des représentants des carrières, des autorités communales et des représentants des citoyens. Différentes analyses sont réalisées fréquemment afin d'améliorer la situation (poussière, conditions imposées dans les permis).

Divers : Observation par les citoyens :

a) Dans la résidence Le chêne, rue du Parc 4, sont installés des "moloks" pour les déchets résiduels; cependant les résidents ne disposent pas de puce et le container est ouvert à qui veut y déposer ses déchets.

Selon le syndic de l'immeuble, Intradel a déjà été contacté, mais attend que l'immeuble d'à côté soit construit pour régler le problème avec la mise en place d'un container commun. (2 ans)

La répartition de la charge entre les résidents (et utilisateurs étrangers) ne peut donc être justement établie. Il n'est pas normal que ces citoyens soient lésés par un service public mal géré.

Question au Collège : Pourriez-vous intervenir en tant que commune associée à Intradel ? Dans quel délai ?

Réponse collège : Le point a été longuement expliqué aux conseillers communaux lors d'une séance du conseil communal.

Le MCS avait déjà l'explication via le syndic, mais souhaitait une attitude pro-active de la part du Collège... mais rien ne change.

b) La plaque d'interdiction de stationner rue Chapuis, le long du mur de l'église a été retournée.

Question au Collège : Pourriez-vous intervenir et restaurer cette signalisation ? Dans quel délai ?

Dans un souci d'efficacité il serait préférable de communiquer ce type d'information directement au service Travaux. Dans le cas présent, cela avait bien été signalé par un citoyen directement au service compétent.

Le problème a été signalé par le MCS et est aujourd'hui résolu.

Pour le MCS,

Isabelle Moreau, Sylvie Garray, Renée Peutat, Catherine Chapelle, Carine Parizel, Marie-Paule Labeye, Stéphane Watte, Dominique Piton, Guy Seleck, Didier Loyens, Jean-Marc Goffin, Jean-Yves Gob, Michel Beaufays, Olivier Rouxhet.

Mouvement Citoyen de Sprimont 6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE Tél : 0495/75.75.90.59
Adresse mail : mcsprimont2017@gmail.com Site internet : www.mcsprimont.com

*Aux élections, on vous demande votre voix, pas votre aris !
Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer !*